

Image not found or type unknown



Nuisances hygiène causées par copropriétaire

Par **Cha47**, le **29/09/2021** à **11:10**

Bonjour,rrnrnJ'habite un bâtiment rendu insalubre par ma faute d'un de ces copropriétaires. Outre le fait qu'il harcèle toutes les femmes, cette personne très sale engendre des nuisances olfactives nauséabondes (ordures..) qui s'échappent de son appartement. Nous ne comptons pas les traitement contre les blattes que nous devons faire tous les ans, cette personne refusant tout traitement dans son appartement.rrnrnQue pouvons nous faire contre cet état de fait ?rrnrnMerci par avance pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **30/09/2021** à **08:47**

Bonjour,rrnrnLa copropriété devrait, dans un premier temps, alerter par LR/AR les services sociaux de la commune et, toujours par LR/AR, les service d'hygiène de la préfecture. ceux-ci feront une enquête et pourront décider des mesures à prendre.